



2020-2022

Bilan d'activité

INSPE DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

L'INSPÉ, un projet partenarial qui fait sens et qui avance



En janvier 2021, le dossier d'accréditation de l'INSPÉ retenait l'axe stratégique suivant : « former l'enseignant du XXI^e siècle et construire la maison commune universitaire du XXI^e siècle. »

En deux ans, la gouvernance de l'INSPÉ a été profondément repensée dans une logique plus partenariale. La direction de l'INSPÉ est aujourd'hui composée de sept directrices adjointes et directeurs adjoints. Choisis pour leurs compétences, ils représentent l'ensemble des partenaires universitaires. Un travail collaboratif avec les différents vice-présidents de chaque université a été mis en place. Le rôle des différentes instances a été précisé.

A côté du rôle de pilotage dévolu au comité de pilotage stratégique et au conseil d'institut, le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) a retrouvé sa dimension réflexive et prospective. Une commission recherche académique adossée au COSP a vu le jour. Le nombre d'instances opérationnelles de l'INSPÉ a été réduit, leurs missions ont été clarifiées. Cela s'est traduit par exemple par la publication par le comité de suivi des stages et du tutorat d'un vademécum des stages.

En deux rentrées universitaires, l'offre de formation de l'INSPÉ a fortement évolué. Cela a concerné 40 parcours ! L'offre de formation à distance s'est renforcée à la fois sur la mention MEEF 1^{er} degré et sur la mention MEEF encadrement éducatif avec des parcours 100 % en EAD. A la rentrée 2022, un nouvel accompagnement des lauréats de concours est apparu sous la forme d'un DIU « entrée dans le métier de... ». Ensemble, les équipes pédagogiques et les équipes du rectorat ont su construire des enseignements mutualisés pour l'ensemble des parcours.

La direction de l'INSPÉ s'est également engagée dans une démarche qualité à deux niveaux : elle propose tout d'abord des notes de synthèse sur les enjeux clés : effectifs, réussite au concours et au diplôme, profil des formateurs, etc.

Nous avons en parallèle développé les enquêtes auprès des inscrits en formation pour mieux connaître leurs attentes et leurs perceptions de la formation reçue. Vos premiers retours nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

La communication de l'INSPÉ s'est adaptée aux enjeux de notre académie. Elle s'adresse plus spécifiquement aux usagers d'aujourd'hui et de demain. Le nouveau site internet de l'INSPÉ porte cette nouvelle approche.

Enfin, l'INSPÉ et le rectorat ont choisi d'avancer ensemble sur des questions pédagogiques et didactiques structurantes : les objets d'intérêt général. Ils sont en effet au cœur de notre mission. Cela s'est traduit par des actions communes sur "les usages pédagogiques du numérique", sur la "laïcité et les valeurs de la République", sur "l'égalité fille-garçon", sur "l'école inclusive", "l'éducation artistique et culturelle".

En à peine deux ans, l'INSPÉ s'est profondément transformé à la fois dans son organisation et dans son offre de formation. Ces transformations sont le fruit d'un travail collectif intense. Les informations qui suivent sont autant d'illustrations d'un projet partenarial qui fait sens et qui avance.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement au service des étudiants et lauréats de concours.

Éric de Saint Léger

Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Versailles

Des instances, lieu d'échange et de délibération, au service d'une dynamique partenariale



Dans un monde incertain et en pleine transformation, les enjeux et par la même les attentes à l'égard de « l'école », dans ses différents niveaux et structures, sont complexes et parfois contradictoires. Globalement, les attentes, individuelles et collectives, sont très fortes : une contribution un peu excessive de notre système éducatif à la résolution de tous les points de tension de notre société est souvent formulée.

Cette hypertrophie d'attente peut stimuler le choix de devenir enseignant (ou aussi de choisir cette profession après d'autres exercices professionnels) comme un engagement qui donne du sens au métier mais elle peut aussi inquiéter et décourager une partie des postulants potentiels.

Une institution qui a la charge de former des enseignants, en formation initiale et continue, porte une lourde responsabilité. Elle doit tout à la fois faire acquérir un métier dans toute la complexité des actes pédagogiques, aider à développer des capacités à situer sa pratique professionnelle dans des environnements diversifiés et évolutifs, et ce tout en favorisant le développement d'une confiance en soi nécessaire à l'exercice d'un métier d'une grande exigence sur les plans émotionnel et relationnel.

Le bilan d'activité que vous proposent les équipes de l'INSPÉ de l'académie de Versailles et de ses partenaires vous permet d'apprécier l'ensemble du travail collectif réalisé, dans une académie qui par sa taille et sa diversité fait face à des responsabilités et enjeux démultipliés.

L'INSPÉ de l'académie de Versailles, comme tous ses semblables mais peut-être encore un peu plus qu'ailleurs, s'attache à mobiliser un nombre très important de parties prenantes, aux attentes naturellement diversifiées.

Progresser au service des missions collectives, c'est accepter des formes de confrontations entre ces diversités d'attente avec la volonté de rechercher des solutions favorisant la réussite des enseignants en formation. Cela suppose de donner une place essentielle aux enjeux de qualité de la formation.

Le conseil d'institut et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont deux des lieux qui doivent travailler à construire cette confiance commune qui permet d'avancer. Cela demande aussi d'appuyer ce travail collectif sur une information qui permet d'objectiver les enjeux.

Ce bilan qui vous est proposé est une des contributions des équipes de l'INSPÉ au service d'une transparence accrue. Il s'inscrit dans la volonté collective de faire des instances de l'INSPÉ, en particulier du conseil d'institut et du conseil d'orientation scientifique et pédagogique, un lieu d'échange et de délibération favorisant une dynamique partenariale.

Bernard Dizambourg

Président du conseil d'institut
de l'INSPÉ de l'académie de Versailles

Marc Demeuse

Président du conseil d'orientation
scientifique et pédagogique
de l'INSPÉ de l'académie de Versailles

SOMMAIRE

1. Devenir professionnel, perfectionner ses pratiques : des communautés éducatives en formation.....	6
1. Assurer la montée en compétence des enseignants et CPE	
2. Renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement et de la formation	
3. Améliorer la qualité et la diversité des formations dans le champ éducatif	
2. Le développement d'une communauté de recherche plurielle.....	10
1. Le plan recherche	
2. La commission recherche	
3. Les interlocuteurs de l'INSPÉ: les structures fédératives de l'académie	
3. Les objets d'intérêt général, des thématiques en prise avec les enjeux du XXIe siècle.....	13
1. Les valeurs de la République et la laïcité	
2. L'égalité fille/garçon	
3. Les usages pédagogiques du numérique	
4. L'éducation inclusive	
5. L'éducation artistique et culturelle	
4. L'INSPÉ au cœur d'un projet partenarial.....	17

L'INSPÉ de l'académie de Versailles, un projet partenarial avec:

5 universités:

CY Cergy Paris Université, Évry-Val-d'Essonne, Paris Nanterre,
Paris Saclay, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Rectorat de l'académie de Versailles

INS HEA

**40 FORMATIONS DE MASTERS MEEF
DISPENSÉES SUR 9 SITES DE FORMATION**

**4 MENTIONS : 1ER DEGRÉ - 2D DEGRÉ -
ENCADREMENT ÉDUCATIF - PRATIQUES ET
INGÉNIERIE DE FORMATION**

5172 étudiants inscrits en 2021-2022

**Près de 50% d'alternants dans le
master MEEF 1er degré**

Retour sur l'enquête de satisfaction réalisée auprès de nos étudiants en master MEEF

75% des répondants sont satisfaits du calendrier annuel de formation

62% des répondants sont satisfaits de l'emploi du temps

57% des répondants sont satisfaits de la répartition des enseignements

74% des répondants sont satisfaits des différentes modalités pédagogiques proposées

77% des répondants sont satisfaits des ressources pédagogiques proposées par les BU

61% des étudiants interrogés consacrent au moins 10h de travail personnel hebdomadaire à la formation

Enquête réalisée entre le 1/04/22 et le 01/06/22 - 1318 personnes ont été interrogées, 560 réponses ont été reçues

PAGE 5

1. Devenir professionnel, perfectionner ses pratiques : des communautés éducatives en formation

Nos formations s'appuient sur le référentiel de formation. C'est grâce à un travail décentralisé au niveau de chaque mention MEEF et de ses conseils de perfectionnement (CPEP) que l'INSPÉ de l'académie de Versailles a su faire évoluer son offre de formation à la rentrée 2021. Ce travail en réseau a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans les missions de l'INSPÉ : équipes pédagogiques et administratives, laboratoires de recherche, équipes présidentielles des universités, équipes du rectorat et des DSDEN.

Deux éléments ont assuré la cohérence d'ensemble de notre offre de formation. Tout d'abord, chaque groupe de travail a construit sa réflexion en s'appuyant sur le référentiel national « Former l'enseignant du XXI^e siècle » et en respectant l'arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF. Une architecture commune et souple a, d'autre part, été proposée au sein de la mention MEEF 2d degré aux 12 parcours de la voie générale et 8 parcours de la voie technologique et professionnelle. Cela a ainsi rendu possible la création de modules d'enseignement communs.

Un travail collectif et la mise en place de maquettes communes à l'ensemble des sites de formation ont renforcé la dimension partenariale de l'INSPÉ de l'académie de Versailles

L'ensemble contribue à la fois à assurer la montée en compétence des enseignants et conseillers principaux d'éducation et, également, à développer une communauté éducative.

1. Assurer la montée en compétence des enseignants et CPE

Avec près de 5 200 inscrits, les effectifs en **formation initiale** pour l'ensemble de l'INSPÉ académique sont demeurés stables entre 2021 et 2022.

Nos 8 sites de formation ainsi que le site EAD proposent le master MEEF 1er degré dans son intégralité. Ce maillage territorial traduit un choix fort de l'ensemble des partenaires universitaires même s'il est obtenu au prix d'une complexité du fonctionnement interne.

Dès la rentrée 2021, outre la nouvelle maquette de 1^{ère} année effective sur tous les sites, les équipes de CY Cergy Paris Université ont également porté la nouvelle maquette de 2^{ème} année afin de préparer au mieux les étudiants au nouveau concours.

ZOOM SUR...

Les enjeux pédagogiques de la temporalité des stages dans la formation MEEF 1er degré

Fanny Marchiano, responsable de la mention MEEF 1er degré et du parcours PE

Dans l'académie de Versailles, le choix a été fait de répartir les douze semaines de stage en alternance sur les deux années du master MEEF 1er degré et dans une modalité mixte de stage filé et de stage massé. Ce choix pédagogique était aussi une gageure organisationnelle, impliquant un travail de coordination très important entre le rectorat, les DSDEN et l'INSPÉ.

Une enquête menée en juin dernier auprès des étudiants de M1 ayant opté pour l'alternance en responsabilité a permis de confirmer, à mi-parcours, l'intérêt réel de nos étudiants pour l'organisation mise en place. Ces mêmes étudiants, aujourd'hui en M2, auront la chance de vivre une expérience massée de trois semaines en classe au mois de février, avant d'être libérés de leurs obligations d'enseignement à partir de la mi-mars pour passer sereinement les épreuves du CRPE et valider leur diplôme, en achevant notamment la rédaction puis la soutenance de leur mémoire de master.

La réussite des étudiants et la qualité de leur formation sont des préoccupations partagées dans le travail mené conjointement entre le rectorat et l'INSPÉ. Face à des contraintes contextuelles à l'évidence de plus en plus fortes, espérons que cette volonté commune permettra de préserver l'existence d'un dispositif de stage pertinent et exigeant.

La mise en place de l'alternance dès le mois de mars en MEEF 1er degré - particularité propre à l'académie de Versailles - a été une belle réussite. Les retours de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des étudiants ont montré d'excellents commentaires sur ce dispositif. Près de 50 % des étudiants ont choisi l'alternance et obtenu un contrat.

Sur les douze parcours de la voie générale au sein de la mention MEEF 2d degré, quatre sont proposés sur deux sites, quatre sont proposés sur trois sites, un parcours est proposé sur quatre sites. L'ensemble des huit parcours des voies technologique et professionnelle sont regroupés sur le site d'Antony, site qui assure ainsi des formations pour toute l'Île-de-France.

Au sein de la mention MEEF 2d degré, les maquettes de 1ère et 2ème années sont en place. L'approche par compétences est effective sur les parcours des voies technologique et professionnelle.

Le parcours numérique et sciences informatiques a été ouvert à la rentrée 2021. L'INSPÉ de l'académie de Versailles reste aujourd'hui le seul institut francilien à proposer ce parcours.

L'INSPÉ a également proposé dès la rentrée 2021 dans la mention MEEF encadrement éducatif un parcours CPE en EAD - enseignement à distance - pour toucher un nouveau public.

Dans son dossier d'accréditation, l'INSPÉ s'est positionné comme la maison universitaire des enseignants avec l'ambition de développer la formation tout au long de la vie. Dans le contexte complexe lié à la réforme, l'INSPÉ a choisi de poursuivre et d'augmenter ses actions de **formation continue**. Trois grandes orientations ont ainsi été définies : consolider les partenariats avec les DSDEN de l'académie, proposer des parcours de formation en lien avec l'EAFIC, et développer une offre certifiante et diplômante spécifique ouverte au niveau national.

Au total ce sont 1 500 heures annuelles d'actions de formation qui ont été dispensées pour le 1er degré et le 2d degré. Les personnels de l'éducation nationale sont aussi actuellement accueillis à l'INSPE dans le cadre de différents parcours de Master de la mention PIF et au sein de Diplômes d'université (DU) rattachés à des certifications (CAFFA, CAPPEI) ou non (DU COOTOPIA), ainsi que dans le cadre des modules de formation d'initiative nationale (MIN) dans lesquels l'INSPÉ intervient depuis 2019 dans le domaine des besoins éducatifs particuliers (deux groupes d'enseignants venant de onze rectorats en 2021-2022).

3 QUESTIONS À...

Grégory Wirth, Inspecteur de l'Éducation nationale, conseiller technique école inclusive - académie de Versailles

- **A quel titre intervenez-vous dans la formation des étudiants en master MEEF 1er degré à l'UVSQ?**

> J'interviens à 2 titres : celui d'un membre du comité de pilotage de l'École inclusive dans un premier temps à l'échelle départementale puis académique. J'interviens également au titre des corps d'inspection pour préciser les attendus en termes d'école inclusive au regard des directives, circulaires de rentrée et préconisations.

- **Quel est, selon vous, l'intérêt des interventions comme la vôtre pour les étudiants?**

> Il est déterminant d'intervenir dès la formation initiale. Cela permet à la fois de donner des éléments de langage, fixer l'état d'esprit quasi philosophique, donner le cadre réglementaire, mettre à disposition des ressources, identifier les personnes ressources, fixer des gestes professionnels pendant qu'ils se construisent.

- **Que dites-vous à des étudiants qui expriment des doutes sur leur choix d'orientation ?**

> Je les aide à prendre du recul, à identifier les réelles craintes et difficultés pour ensuite chercher ensemble les leviers et aides possibles. J'essaie de reprendre à partir des origines de ce choix et la traduction sur la prise de fonction (entre les représentations et la concrétisation). Je reprends aussi sur le sens du service public.

2. Renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation

Comme cela a été précisé dans le dossier d'accréditation, la préprofessionnalisation est un enjeu clé pour l'ensemble des partenaires de l'INSPÉ. Les équipes pédagogiques de l'INSPÉ y sont pleinement engagées et multiplient les actions de collaboration. Ainsi, des modules de sensibilisation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation ont été mis en œuvre au sein des universités dans le but de faire découvrir le métier aux étudiants - futurs enseignants.

L'offre des parcours « enseignement » de licence est foisonnante. Il nous est apparu important d'en dessiner la carte, tant pour produire de l'information auprès des EPLE, des lycéens, des étudiants, que pour valoriser et mettre en lumière auprès des acteurs de cette offre, l'ampleur et la qualité des formations proposées.

La licence pluridisciplinaire proposée par CY Cergy Paris Université comprend trois domaines de formation : culture scientifique, culture littéraire, culture en sciences humaines et sociales.

Avec quatre projets retenus, l'académie de Versailles accueille aujourd'hui le plus grand nombre de parcours préparatoires au professorat des écoles - PPPE. Fruit d'un partenariat lycée-université, l'objectif de cette formation est d'assurer la maîtrise des connaissances fondamentales dans les disciplines enseignées à l'école pour permettre aux étudiants de s'engager dans le master MEEF. Après les villes de Cergy et de Nanterre à la rentrée 2021, deux nouveaux PPPE sont créés à la rentrée 2022 à Antony et Versailles. Les équipes de l'INSPÉ apportent leur expertise dans chacun de ces parcours.

Le déploiement des actions de préprofessionnalisation est envisagé au niveau académique sous trois axes :

- > produire de l'information, notamment sous la forme d'une brochure à destination des EPLE, pour faciliter l'orientation avant le supérieur ;
- > favoriser la mise en réseau des acteurs de la « prépro » et susciter des événements permettant le partage d'expériences ;
- > initier les actions auprès des étudiants déjà engagés dans les parcours et les dispositifs « enseignement » de licence pour contribuer à créer un sentiment d'appartenance à la communauté des futurs enseignants, CPE, et professionnels socio-éducatifs de l'académie de Versailles.

L'objectif de cette formation est d'assurer la maîtrise des connaissances fondamentales dans les disciplines enseignées à l'école pour permettre aux étudiants de s'engager dans le master MEEF.



3. Améliorer la qualité et la diversité des formations dans le champ éducatif

La construction du continuum formation initiale - formation continue permet une réponse adaptée aux besoins locaux, régionaux et nationaux de publics très diversifiés.

Avec 17 parcours proposés, le programme de formation au niveau du master MEEF mention Pratique et ingénierie de la formation de l'INSPÉ s'intègre dans la stratégie de développement de ce continuum au niveau du territoire académique.

Entre 2020 et 2022, l'offre s'est enrichie de nouveaux parcours et de nouvelles pratiques.

Deux nouveaux parcours ont vu le jour à la rentrée 2021 :

> **le parcours REI - recherche sur l'éducation inclusive** - (master 2 uniquement) s'adresse à des professionnels déjà en exercice qui travaillent avec des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. La formation vise l'approfondissement des connaissances en didactiques des disciplines (français et mathématiques), en psychologie du développement et des apprentissages, en psychopathologie et en histoire et sociologie des politiques éducatives. Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants et une évolution dans la carrière. Il permet une poursuite en thèse dans un des domaines du parcours ;

> **le parcours BEO - bien-être dans les organisations** - (master 2 uniquement) est porté par le laboratoire Bonheurs. Il vise à améliorer des conditions de travail en matière de développement du bien-être, en rapport avec les compétences professionnelles des acteurs, avec la possibilité d'entrer en thèse.

Il s'agit d'un double diplôme conçu avec l'université de Sherbrooke (faculté d'éducation) avec une convention et des contenus partagés.

Le master est entièrement en ligne, il comporte un stage, avec une potentialité de mobilité.

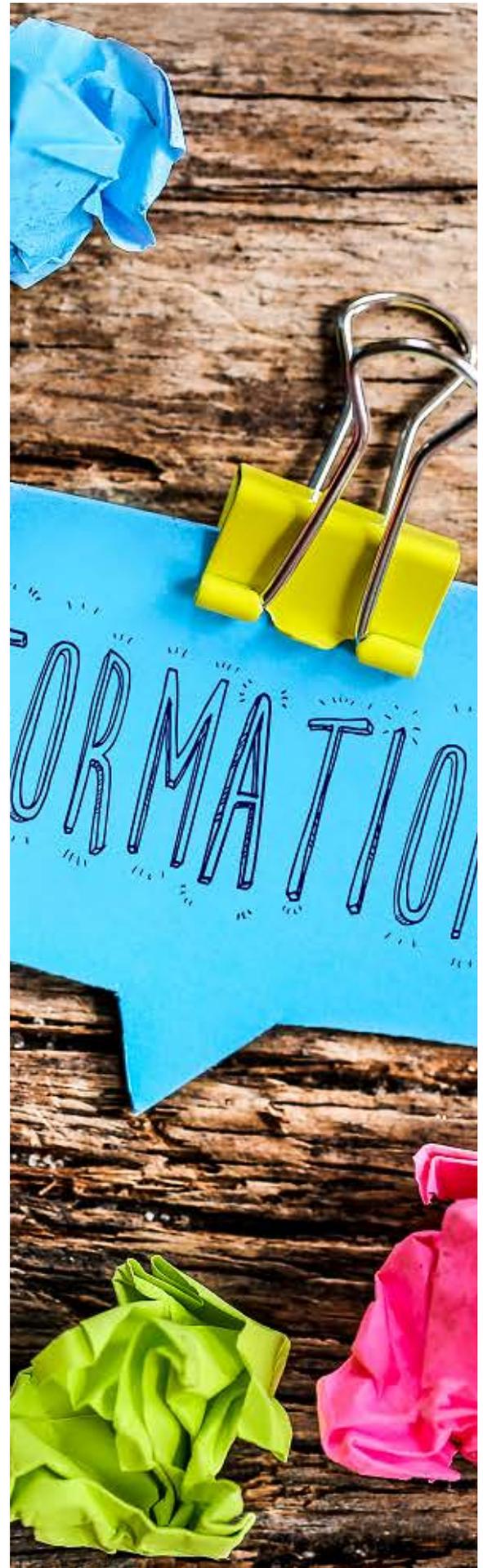
De nouvelles pratiques ont également été expérimentées, notamment la possibilité de personnaliser son parcours.

Une UE optionnelle transversale donne la possibilité à l'étudiant de choisir parmi 28 cours ouverts à la mutualisation.

En 2021-2022 :

> **des étudiants du parcours EPDIS - encadrement pilotage et développement en intervention sociale** - ont travaillé avec des étudiants du parcours CPA - conseil projet et action sociale, territoriale et associative - et ont réalisé ainsi une expérience d'enquête commune ;

> **des étudiants du parcours FFE - formation de formateurs** - ont pu côtoyer ceux des parcours REDEF - recherche en éducation didactique et formation - et BEO - bien-être dans les organisations - dans un cours intitulé "découverte ou approfondissement thématique".



2. Le développement d'une communauté de recherche plurielle

La recherche est un élément déterminant pour appréhender l'**évolution des contextes de scolarisation**, identifier et valoriser des processus, des méthodes et des dispositifs favorables aux apprentissages, appréhender l'évolution des professionnalités scolaires et éducatives, interroger les ressources comme les tensions contemporaines avec lesquelles les institutions éducatives et les professionnels doivent composer. Sur la période 2020-2022, un plan recherche et une commission ont été mis en place au bénéfice de la communauté de chercheurs impliqués dans l'INSPÉ. Les structures fédératives de recherche de l'académie en lien avec l'Éducation sont, au fur et à mesure de leur installation, les interlocuteurs privilégiés de l'INSPÉ.

1. Le plan recherche

L'INSPÉ de l'académie de Versailles s'appuie sur un plan recherche, lancé en avril 2022, pour soutenir ses activités scientifiques.

Ce plan vise :

> à renforcer la capacité des formateurs et des formatrices à déployer des activités scientifiques de premier plan ;

> à favoriser les **dynamiques collaboratives** au sein des laboratoires des établissements partenaires de l'INSPÉ ;

> à valoriser les dynamiques scientifiques engagées sur le territoire de l'académie de Versailles autour des questions d'éducation et de formation ;

> à faciliter l'**accès à des ressources** indispensables au développement de l'activité scientifique.

Les appels à projet recherche sont ouverts à toutes les disciplines et les objets, en lien avec des questions éducatives. Ils ne privilégient pas d'approches en particulier.

Les projets sont partenariaux (inter-établissements, inter-équipes/laboratoires) et impliquent à minima deux des laboratoires parmi ceux des six établissements partenaires.

La commission recherche peut aider aux rapprochements des laboratoires durant la période de réponse à l'appel.

2. La commission recherche

La commission recherche a été mise en place fin 2021. Elle étudie tous les dossiers liés à la recherche de l'INSPÉ.



LES CHIFFRES DE LA RECHERCHE

COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

20/an

Chaque année les laboratoires de recherche adossés à l'INSPÉ organisent en moyenne une vingtaine de colloques, conférences thématiques, journées d'étude et séminaires en présentiel ou hybride.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

1 500 participants

Le colloque "L'école primaire au XXIe siècle" à l'initiative du laboratoire EMA et en partenariat avec de nombreux acteurs de la recherche a rassemblé 1 500 participants du monde entier sur trois jours.

RETRANSMISSION

700 vues

Les séminaires, conférences et autres événements de recherche sont en ligne sur la chaîne YouTube de l'INSPÉ. Ils peuvent atteindre plus de 700 vues.

VALORISATION

20

Chaque année l'INSPÉ fait la promotion d'une vingtaine de publications des enseignants-chercheurs de l'institut.

3. Les objets d'intérêt général, des thématiques en prise avec les enjeux du XXIe siècle

Les objets d'intérêt général sont des **sujets structurants** du projet partenarial de l'INSPÉ. Durant ces deux années, ils ont été travaillés sous l'angle du continuum de formation et de la recherche. Ils ont permis à tous les acteurs du projet de travailler conjointement sur des thématiques d'actualité dans le but de former les étudiants à une citoyenneté éclairée.

1. Les valeurs de la République et la laïcité

Thème fort et sujet transversal par définition, les valeurs de la République ont été étudiées au sein des maquettes de formation et ont également fait l'objet d'actions spécifiques entre 2020 et 2022. Ces temps forts s'appuient sur une page de ressources en ligne qui a été retravaillée afin de permettre une meilleure appropriation de celles-ci par les collègues formateurs. Cette page évolue en fonction de l'actualité mais aussi des projets que chacun et chacune a pu mener lors de l'année. Parmi ces temps forts :

> le 9 décembre 2021: mise en ligne sur le site internet de l'INSPÉ de nouvelles ressources sur la laïcité ;

> le 8 juin 2022, une journée d'étude dédiée à **l'enseignement du fait religieux** a réuni cinq parcours du 2d degré de quatre sites de formation différents. L'IREL - institut d'étude des religions et de la laïcité - était partenaire de cet événement ainsi que le service Éducation artistique et culturelle de l'INSPÉ ;

> le 2 juin 2022, un questionnaire avec la chargée de mission égalité fille/garçon a été mis en place auprès des formatrices et formateurs afin de recueillir leur sentiment de familiarisation à propos **des discriminations et des valeurs de la République pour l'éducation**.

2. L'égalité fille/garçon

La mission égalité a été créée en novembre 2021.

> Premier objectif : délimiter son périmètre et en faire un **centre collaboratif autour des pratiques** des formateurs et formatrices de l'INSPÉ.

> Second objectif : élaborer un recensement des ressources documentaires en lien avec les BU de chaque site de formation ainsi qu'un recensement des ressources humaines d'appui parmi les enseignants et les enseignantes.

Les actions 2021-2022 : des interventions et des ateliers de co-animation ont été organisés sur le site d'Orsay avec les étudiants en STAPS et les MEEF PIF ainsi qu'avec les étudiants de L2 en sciences de l'éducation sur le site de Cergy-Hirsch. Ces ateliers vont s'intensifier durant l'année à venir afin d'essaimer dans chaque mention et sur chaque site de formation.

Les ressources de l'INSPÉ

<https://inspe.ac-versailles.fr/ressources/>



3. Les usages pédagogiques du numérique

Les deux dernières années ont vu la mise en œuvre ou la construction d'orientations, chantiers, réalisations en lien avec les services du rectorat et les universités partenaires.

> **Pour les étudiants.** Les formations aux usages scolaires et pédagogiques du numérique ont été harmonisées avec les responsables de pôle, de mention et de parcours académique afin de s'appuyer sur le référentiel européen de compétences numériques en éducation. Elles ont été structurées autour de deux axes principaux : **les usages scolaires** (non disciplinaires) et **les usages pédagogiques** directement liés au contexte professionnel (école, collège, lycées) et disciplinaire.

> **Pour les formateurs.** Un parcours non disciplinaire portant sur **les usages responsables et éthiques** du numérique a été construit sur M@gistère et mis à la disposition des formateurs.

Exemple d'un travail collaboratif entre l'INSPÉ, les cinq universités, le rectorat, l'inspection, la DANE et CANOPÉ, une journée d'étude s'est déroulée le 1er juin 2022 à Saint-Germain-en-Laye sur **les usages pédagogiques du numérique et les gestes professionnels de l'enseignant**. Ce temps a permis de partager et questionner les apports de la recherche sur cette thématique avec les interventions d'enseignants-chercheurs de différents laboratoires et graduate schools, les expériences du terrain de la formation au sein de l'INSPÉ mais aussi d'établissements scolaires grâce à nos formateurs académiques ainsi que la présentation des axes de formation de la DANE et CANOPÉ, et le regard de l'inspection sur une problématique particulière.

> **Pour les étudiants et les formateurs.** L'INSPÉ de l'académie de Versailles est aussi engagé dans l'expérimentation de la **certification Pix+Edu** et des épreuves de positionnement avec des formateurs et des étudiants de la mention 1er degré et du parcours EPS de la mention 2d degré. Une session de certification expérimentale va être prochainement organisée.

> **Pour les néo-titulaires.** Un groupe de travail portant sur la construction d'un continuum formation initiale - formation continue pour **la formation aux usages pédagogiques du numérique** a été créé. Son objectif premier est d'aller vers plus d'usages du numérique sur le terrain par les néo-titulaires, formés au sein de l'INSPÉ.

Journée d'étude académique sur les usages pédagogiques du numérique organisée par l'INSPÉ en partenariat avec le rectorat et les universités partenaires



4. L'éducation inclusive

La mission éducation inclusive mène et promeut des actions au niveau des formateurs et des étudiants.

> Diffuser des éléments de culture commune au sein de toutes les équipes de formateurs et formatrices de l'INSPÉ. Entre 2020 et 2022, des actions ont été proposées pour informer et accompagner les équipes grâce notamment à un **groupe de formateurs ressource** issus des parcours MEEF pour une acculturation aux nouveaux enjeux de l'école inclusive (environ quinze formateurs réunis cinq fois au cours de l'année 2020/2021). Ils ont également participé à la rédaction des **fiches descriptives des maquettes MEEF et DIU** (lauréats de concours non-MEEF). Ce travail a permis d'intégrer 25 heures de formation à l'éducation inclusive dans toutes les maquettes.

> Des **actions de formation** à destination des formateurs et formatrices de l'INSPÉ ont été réalisées.

Un **webinaire** destiné à l'ensemble des formateurs de l'INSPÉ intervenant en MEEF 1er ou 2d degrés a été proposé le 5 juillet 2021 dans le but de diffuser le plus largement possible les enjeux de l'éducation inclusive dans la nouvelle maquette des masters MEEF et de les illustrer avec des pratiques de formateurs.

> Un plan de formation à destination des formateurs MEEF 1er degré /DIU 1er degré de toutes les disciplines a été construit pour être opérationnel en septembre 2022. Il concerne neuf équipes disciplinaires à raison de trois fois 1h30 par équipe durant l'année 2022/2023. Des ressources éducation inclusive et didactique pour les formateurs MEEF/DIU 2d degré à raison de 4h pour chaque parcours (conception dès mai 2022 et déploiement à partir de la rentrée 2022 jusqu'en 2024 pour l'ensemble des dix-huit parcours) sont également disponibles.

> Pour les étudiants de l'INSPÉ, plusieurs projets se déploient sous forme de TP dans le cadre du tronc commun MEEF 1er degré, certains en co-enseignement ou sous forme de CM éducation inclusive en M1 et M2 assurés en partie par des formateurs éducation inclusive sur les sites où ils sont disponibles (y compris pour le parcours MEEF 1er degré EAD).

Webinaire sur l'éducation inclusive



5. L'éducation artistique et culturelle

Le service de l'éducation artistique et culturelle - EAC - fait le lien entre les partenaires artistiques et culturels et les acteurs de la formation.

Il identifie les besoins et les compétences pour organiser les actions partenariales. Il s'inscrit dans le territoire et travaille avec les grandes institutions nationales.

Entre 2021 et 2022, 3128 étudiants (tous parcours confondus) ont pu bénéficier de **visites, sorties, ateliers et rencontres** organisés par le service EAC de l'INSPÉ.

L'accent a été mis cette année sur le renouvellement des conventions de partenariat, le rapprochement avec de nouvelles structures, ce qui porte à **57 le nombre de nos partenaires**.

Un travail a été fait pour améliorer la visibilité au sein de l'INSPÉ. Nous avons ainsi amélioré notre communication (newsletter, réseaux sociaux, participation au colloque École Primaire au XXI^e siècle...) et posé les bases d'une collaboration avec les chargés de mission laïcité et égalité fille /garçon.

Des "Pass" éducation ont pu être fournis aux collègues impliqués dans des projets artistiques et culturels. Une action a été engagée pour leur généralisation à tous les formateurs dans le cadre du réseau des INSPÉ.



Zoom sur... Les relations internationales

La conception et la validation de la certification **CAPEFE** - certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger - en lien avec le rectorat de l'académie de Versailles a permis de proposer dans la carte des formations de l'INSPÉ cette nouvelle certification.

Deux priorités ont été retenues afin de répondre à l'impérative internationalisation de l'ensemble des parcours académiques :

> structurer et élargir une offre de mobilités étudiantes entrantes, mais surtout sortantes, en MEEF 1er degré dans un premier temps, puis dans toutes les mentions à terme ;

> consolider et développer l'offre de formation en faveur d'une montée en compétence des bénéficiaires.

Concernant les mobilités sortantes :

> promotion de stages de trois semaines pour les étudiants de deuxième année de master en début d'année civile dans le réseau EFE et chez des partenaires bilatéraux : **38 étudiants intéressés au 24 juin 2022 pour un départ en janvier 2023**

> **5 étudiants sortants** en mobilité d'une semaine avec le programme PEERS pour l'année 2021-2022

Concernant les mobilités entrantes :

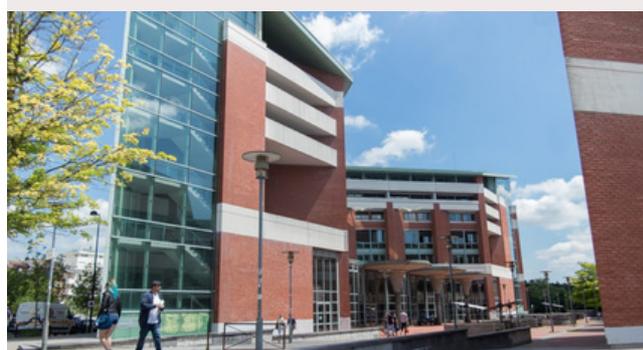
> poursuite de l'accueil d'étudiants Erasmus en Licence, MEEF 1er et 2d degrés : **25 étudiants accueillis** sur trois semestres, des pays suivants Espagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Allemagne, Ouzbékistan, République Tchèque.



4. L'INSPÉ au cœur d'un projet partenarial

8 sites de formations (et 1 site d'enseignement à distance) :

Antony, Cergy, Évry, Gennevilliers, Nanterre, Orsay, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Quentin-en-Yvelines.



Les instances partenariales

INSTANCES ACADEMIQUES

Chaque année :

- > au moins 4 conseils d'institut (CI)
- > 3 conseils d'orientation scientifique et pédagogique (COSP)
- > 2 comités de pilotage stratégique (CPS) réunissant la rectrice, les présidents d'université, le directeur de l'INSPÉ, les présidents du CI et du COSP

INSTANCES OPERATIONNELLES

- > 16 bureaux de direction par an

AUTRES INSTANCES

Le **comité de liaison** entre le rectorat et l'INSPÉ traite des questions relatives aux rapports entre l'INSPÉ et le rectorat : organisation de l'alternance, ressources humaines... Il est présidé par le secrétaire général du rectorat. Côté INSPÉ, outre le directeur et la responsable administrative de composante, des directeurs adjoints et des responsables de mention y sont conviés.

4 comités de liaison par an

Les **conseils de perfectionnement** (CPER) existent pour chaque mention MEEF. Ils assurent le travail sur les maquettes de formation et les syllabus. Présidés par le responsable de la mention MEEF concernée, ils réunissent les équipes pédagogiques et des représentants du rectorat.

10 CPER par an

Le **comité de suivi des stages et du tutorat** (CSST) est chargé de travailler sur le cadrage des stages. Le CSST est co-présidé par le directeur adjoint de l'INSPÉ en charge de la formation initiale et un représentant du rectorat. C'est une instance souple dans sa composition réunissant, en fonction des questions et des mentions MEEF abordées, différents représentants de l'INSPÉ et du rectorat.

10 CSST par an

Fréquentation du site internet et des réseaux sociaux

EN MOYENNE 200 VISITEURS PAR JOUR
SUR LE SITE INTERNET

4 RÉSEAUX SOCIAUX :
TWITTER - LINKEDIN
INSTAGRAM - YOUTUBE

PRÈS DE 1 000 ABONNÉS
SUR LE COMPTE TWITTER



INSPE

**Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Versailles**

